

# Le Smage établit ses stratégies pour ce nouveau mandat

6 min • Gérald DELIN

**Élu le 19 mai dernier, le nouveau bureau du SMAGE a établi ses stratégies pour les 5 prochaines années. Le nouveau contrat de territoire prévoit pas moins de 30 000 000 d'euros afin de tenter de limiter les risques d'inondations.**

« **Oui, les choses se calment. On a les premières instances qui se réunissent et nous avons un bureau représentatif de tout le territoire avec de belles personnalités et des compétences diverses.** » Le SMAGE est finalement en ordre de marche. L'élection du nouveau bureau le 19 mai dernier avait provoqué quelques tensions au sein des intercommunalités traversées par les Deux Morin et plus particulièrement entre la Communauté de communes des deux Morin et la Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie. Ces derniers semblaient notamment craindre une certaine continuité dans les actions du syndicat après l'élection de Michael Rousseau en lieu et place de Philippe de Vestele, déjà maire membre de la CC2M.

À en croire les propos du président du syndicat, également maire de Jouy-sur-Morin, les tensions seraient aujourd'hui apaisées laissant place au travail et donc à la gestion des milieux aquatiques et à la prévention des inondations (GEMAPI) sur le bassin versant des deux Morin. « **Pour ce nouveau contrat de territoire, une enveloppe de 30 millions d'euros a été fixée pour les travaux sur l'ensemble du bassin versant** », indique Michael Rousseau.

La majorité de ce budget sera consacrée aux travaux à réaliser pour le Grand Morin (26 millions d'euros). « **On s'attardera sur deux stratégies adaptées au territoire** », poursuit le président. La première stratégie visera globalement à

tenter de conserver au mieux l'eau en amont du Grand Morin, soit en grande partie dans le secteur du département de la Marne, en créant des zones d'expansion de crues (ZEC) et des zones de rétention temporaire (ZRT). **« Ce qui est fléché c'est quasiment 600 000 mais ce que j'aimerais c'est qu'à la fin du mandat on atteigne l'objectif de 1 000 000 de mètres cubes d'eau retenus. »**

Deuxième stratégie en place lors de ce mandat, **« retravailler la rivière afin qu'elle soit la plus efficiente possible en termes de crue et, sur la totalité du territoire, réduire le risque d'inondations. »** De plus, des travaux d'hydraulique douce sur les axes de ruissellement seront entrepris pour éviter que l'eau n'aille jusqu'au Grand Morin et ne fasse ainsi déborder ce dernier. **« Et par rapport à ce qui a pu se faire avant, on fera toujours de la GEMA, puisqu'il est important de travailler sur la qualité de l'eau, mais chaque action de GEMA devra porter de la prévention des inondations »**, assure Michael Rousseau qui indique que le SMAGE est pleinement mobilisé sur la fin du Programme d'études préalables (PEP) et sur le futur Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) notamment chapotés par Marie-Noëlle Temoin-Hadey, maire adjointe à Crécy-la-Chapelle. **« J'espère pouvoir signer le PAPI avec l'établissement public territorial de bassin l'année prochaine pour démultiplier les actions sur la prévention des inondations en complément du contrat de territoire. »**

Les prochains projets lancés seront entrepris dans plusieurs communes durement touchées lors des dernières inondations. Le président évoque alors des projets estimés à plus de 5 millions d'euros comme à Coulommiers ou encore Crécy-la-Chapelle, en complément de projets déjà lancés comme celui de La Fréville à La Ferté-Gaucher. Pour assurer ces nouvelles stratégies et ces différents projets, le SMAGE entend bien impliquer le plus grand nombre. **« Tout ça se fera forcément avec les propriétaires, riverains et notamment le monde agricole. Une des premières réunions que j'ai eues, c'est avec le monde agricole. J'ai aussi rencontré les usagers de la rivière. J'ai rencontré les pêcheurs, il faut que je rencontre très prochainement les canoës-kayaks. Il y a aussi VigiCrécy que je dois rencontrer avant l'été »**, assure Michael Rousseau.

**« Il faut pouvoir dialoguer avec tout ce monde-là et que chacun puisse être à côté du SMAGE pour que l'on puisse avancer. »**

Le cas des travaux entamés à La Frévallard a notamment constitué un exemple typique de ce besoin de dialogue afin de prendre les meilleures décisions. Une réunion publique menée en novembre dernier par le SMAGE avait alors suscité de nombreuses revendications des riverains et des agriculteurs du secteur. **« Les études ne peuvent pas toujours tout donner. Sur le papier c'était très intéressant mais on s'est rendu compte que ce n'était pas faisable sur le terrain. Les maîtres d'œuvre se sont même rendu compte que les solutions quelques fois proposées par les riverains et les agriculteurs étaient plus efficaces. C'est là où la consultation est importante »**, reconnaît l'édile.

Le SMAGE devrait donc désormais faire preuve d'une certaine remise en question et n'exclut d'ailleurs pas de faire machine arrière **« sur certains chantiers parce qu'ils ne correspondent plus à l'état d'esprit d'aujourd'hui, il n'y aura pas de soucis. »** **« L'idée est de remettre à plat pour avancer plus efficacement sur la lutte contre les inondations. »** Dans la même idée, la suppression des vannages alors privilégiée sous l'ancienne mandature ne sera plus systématique. **« Des études sont mises en place. Localement, on va regarder un peu l'efficacité du vannage. Et c'est son utilité qui va primer. »**

Enfin, le SMAGE prévoit de s'attarder sur un tout nouveau sujet tout au long de ce mandat. La question de la ressource en eau sera alors au centre des débats et de futures actions. **« En 2024, on avait beaucoup trop d'eau, mais il est probable que durant les années à venir, on manque d'eau. On a des épisodes orageux où on a des inondations et des épisodes de retrait en été où on va manquer d'eau. Le SMAGE doit maintenir de l'eau pour tout le monde. On va commencer des études sur les relations entre les nappes phréatiques et les Morin pour s'assurer que les prochaines sécheresses ne viennent pas attaquer directement nos ressources eau »**, conclut Michael Rousseau. **« Ça c'est aussi important. Il y a donc la qualité de l'eau, la ressource, et avant tout la prévention des inondations. »**